



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 12 septembre 2022

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de procurations : 4

Date d'affichage de la convocation : 06.09.2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire au Centre Culturel de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le six septembre deux mil vingt-deux, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

#### Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT - Cathie PETRI - Doria BOUDJI - Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX - Laurent GUILLO - Eric THOMY - Eric LEHMANN - Elisabeth DEISS - Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT - Sylvie RISSE - Julie LINGELSER - Sophie DIEMER - Ornella PFEIFFER - Henri BECKER - Valérie WEHN - Hervé DIEBOLD - Désirée HUBER - Philippe ROSER - Laurent BAYART

#### Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Sébastien BOUREL donne procuration de vote à Monsieur Laurent GUILLO  
Monsieur Gérard CONRAD donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE  
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER  
Monsieur Armand RUPP donne procuration de vote à Monsieur Eric LEHMANN

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 14 septembre 2022

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire, Béatrice BULOUE



## **9. Achat de bons cadeaux pour les récompenses du concours de Maisons Fleuries**

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 23

Conseillers  
absents : 4  
dont 4 avec procuration

La commission Cadre de Vie a organisé comme chaque année le concours des Maisons et balcons fleuris sur le territoire de la commune. Suite à la visite sur site, il a été procédé à la détermination du palmarès. La commission a souhaité cette année remettre des bons d'achats à utiliser dans les établissements :

- Fleurs Keller,
- Saveurs de France,
- Graféa Massages et soins énergétiques.

En vue de la cérémonie de remise des récompenses, il convient d'autoriser l'achat de ces bons cadeaux avec la répartition suivante :

- 1 bon de 70 €, 1 bon de 30 € et 1 bon de 20 € chez Fleurs Keller
- 1 bon de 50 €, 1 bon de 30 € et 2 bons de 20 € chez Saveurs de France
- 1 bon de 60 € chez Graféa Massages et soins énergétiques.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DECIDE de l'achat de :

- 1 bon de 70 €, 1 bon de 30 € et 1 bon de 20 € chez Fleurs Keller
- 1 bon de 50 €, 1 bon de 30 € et 2 bons de 20 € chez Saveurs de France
- 1 bon de 60 € chez Graféa Massages et soins énergétiques.

**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**Par 27 voix Pour**



Mundolsheim, le 14 septembre 2022

Le Maire,

Béatrice BULOUE

La secrétaire de séance,



Cathie PETRI